

ENFANCE
Bien grandir



**Projet pédagogique
ANNEE 2022-2023
« Enfantillages ! »**



FAMILLES RURALES

Familles Rurales est une association nationale reconnue d'utilité publique qui agit en faveur des familles sur tout le territoire, en milieu rural et périurbain.

Avec 160 000 familles adhérentes, 2 200 associations locales, 80 fédérations départementales et régionales, 40 000 bénévoles et 17 000 salariés, c'est le premier mouvement familial associatif de France, mais aussi un acteur incontournable de l'économie sociale et solidaire et de l'éducation populaire. Familles Rurales est agréé association de défense des consommateurs.

Pluraliste, indépendant et laïc, elle porte un projet humaniste et social fondé sur la famille, les territoires et la vie associative.

Structure de Grandfontaine



L'association organisatrice Familles Rurales Fédération du Doubs a pour mission de répondre aux besoins des familles, de défendre leurs intérêts, de les accompagner dans leur mission d'éducation et de participer à l'animation des territoires ruraux.

L'accueil de loisirs de Grandfontaine, créé en 2013, organise des activités pour les enfants de 3 à 12 ans. Familles Rurales Fédération du Doubs, site de Grandfontaine, conciliant les ambitions communales, les valeurs de Familles Rurales et les demandes des parents, s'est donné comme mission de soutenir les familles, de développer les capacités de l'enfant et de participer à son épanouissement.

Les locaux

Les locaux de l'accueil de loisirs se tiennent au n° 3 route de Torpes à Grandfontaine.

Ils comprennent :

- une grande salle de restauration avec cuisine
- une petite salle de restauration maternelle
- une cuisine annexe (école primaire)
- une grande salle de motricité
- un bureau administratif qui fait office d'infirmerie
- des sanitaires grands et petits (à l'école maternelle)
- une salle de sieste (à l'école maternelle)
- une cour extérieure clôturée
- deux grands préaux
- une salle disponible (école primaire)
- des sanitaires filles et garçons (au périscolaire)

NOS OBJECTIFS

Projet éducatif Familles Rurales

Nos objectifs pédagogiques découlent du projet éducatif Familles Rurales. Celui-ci a pour objet de développer chez les enfants des « facultés intellectuelles, morales et physiques ». Il est spécifié que l'éducateur doit travailler en étroite collaboration avec la famille et l'environnement de l'enfant. Il faut également respecter les choix de l'enfant et ceux de sa famille. Pour cela quatre grands axes ont été écrits en faveur du développement des mineurs :

- Le premier concerne le développement physique. Cela passe principalement par le respect et la mise en place de conditions favorables au développement de son corps. Le respect du rythme et des besoins de l'enfant.
- Le second concerne le développement intellectuel, en passant par la communication (orale, écrite, artistique, corporelle, ...) en tout genre et plus particulièrement le langage, qui doit être maîtrisé de façon progressive tout en respectant le développement de chacun.
- L'axe suivant aborde le développement affectif. C'est un besoin vital, il doit donc être pris en compte de manière importante. Ce développement favorise le bien-être, le sentiment de sécurité et l'acquisition de nouvelles connaissances. De plus, le développement affectif se fera en centre via les relations créées avec les autres enfants et les adultes présents dans la structure.
- Enfin, le dernier axe porte sur le développement social et moral. En effet, les enfants ont besoin d'être autonomes, solidaires, respectueux mais aussi d'être responsables de leurs actes. Il faut donc essayer de développer au maximum la confiance qu'ils ont en eux, ce qui leur permettra de se dépasser dans certaines situations de la vie courante. Il est également dit qu'il faut que l'éducateur aide l'enfant dans ses choix par la mise en place de conditions favorables, travaillant en étroite relation avec la famille et son environnement, il respecte les choix de ceux-ci.

Projet pédagogique Objectif 1 : Mieux vivre ensemble

- Travailler la gestion de la vie collective par un cadre précis et présenté aux enfants. Le cadre à respecter permet une gestion simple de la vie dans la structure à travers un outil : les règles de vies. Elles sont établies avec les enfants, détaillées de manières positives et accessibles à tous âges. Elles sont établies en début d'année et sont affichées afin de s'y référer régulièrement. Elles sont également évolutives.
- Eduquer les enfants à la tolérance, à la bienveillance. Des valeurs importantes à transmettre dès le plus jeune âge. Respect de soi, de l'autre, des différences et des handicaps.
- Favoriser l'entraide, la coopération. Apprendre à écouter, à considérer les besoins et avis des autres dans une dynamique de coopération et non de compétition.
- Aider les enfants à mieux comprendre leurs émotions, grâce à des outils pédagogiques nous proposerons aux enfants de mieux se connaître et de mieux appréhender la gestion des leurs émotions.
- Guider les enfants dans la communication non violente.
- Accompagner les enfants dans la gestion des conflits par la mise en place d'outils pédagogiques, dans un but de favoriser l'expression et de rendre les enfants autonomes dans la gestion des conflits.

Objectif 2 : Favoriser l'expression des enfants

- Faire participer davantage les enfants à la rédaction du journal du périscolaire. Ce journal relate la vie au périscolaire afin de donner de la visibilité sur les activités réalisées aux familles. Nous profiterons de cet outil, pour initier les enfants au reportage en proposant des ateliers d'expressions (écriture, photographie, interview...)
- Donner la parole aux enfants lorsqu'ils en ressentent le besoin, actualité, fait de société... etc. Chacun sera libre d'exprimer. Le débat sera alimenté au fur et à mesure des échanges avec les connaissances des uns et des autres, les animateurs pourront également intervenir et proposer des informations en prenant garde à être impartial et en vérifiant les sources utilisées.
- Oser s'exprimer, s'ouvrir aux autres à travers des ateliers d'expression comme le théâtre, les marionnettes.
- Utiliser l'expression corporelle pour apprendre sur soi, mieux se connaître et s'écouter à travers des activités calmes.
- Ouvrir la porte de l'imaginaire, laisser aux enfants du choix et la possibilité de sortir du cadre en favorisant l'expression artistique.
- Valoriser les enfants. Faire ressortir le positif, encourager. Pousser les enfants à partager qui ils sont, leurs valeurs, leurs passions. Nous mettrons en avant leurs créations dans le coin enfant.



Objectif 3 : Développer la participation des enfants dans la structure

- Rendre l'accueil de loisirs un lieu pour les enfants, adapté à leurs besoins et à leurs envies.
- Faire que les enfants soient acteurs et force de propositions. Un conseil d'enfants se réunira une fois par session avec l'aide de deux membres de l'équipe pédagogique. Nous organiserons des élections à partir de la grande section jusqu'au CM2. Deux représentants par services participeront aux conseils. Leurs missions : recenser les demandes, les envies, les besoins des enfants et les retransmettre lors des conseils. Ensemble ils construiront l'année au périscolaire (jeux, décoration, aménagement, activités, projet, thème...)
- Dynamiser la participation des enfants dans les loisirs ; présenter les activités tous les jours à chaque temps d'accueil (matin/midi/soir) en parallèle d'un affichage des activités à la semaine dans les locaux.
- Favoriser l'autonomie des enfants dans leurs loisirs ; aménager différents coins d'activités, mettre à disposition des feuilles, un classeur de dessins et des crayons, laisser l'accès aux jeux extérieurs.
- Rendre les locaux accueillants et agréables en les décorant.
- Proposer une aide aux devoirs lors du périscolaire soir, afin de répondre aux questions des enfants.
- Inciter les enfants à s'impliquer dans la vie quotidienne, présentation des menus, suggestions, avis des repas, participations aux tâches collectives etc...

NOTRE ORGANISATION

Périscolaire

L'Accueil de loisirs est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis pour le périscolaire. Il sera également ouvert tous les mercredis durant les périodes scolaires. Les formules d'accueil suivantes sont proposées :

Horaires lundi, mardi, jeudi et vendredi :

Matin : 7h30-8h30

Midi : 12h-13h45

Soir : 16h15-18h30

Horaires mercredi :

Journée : 8h30-17h00

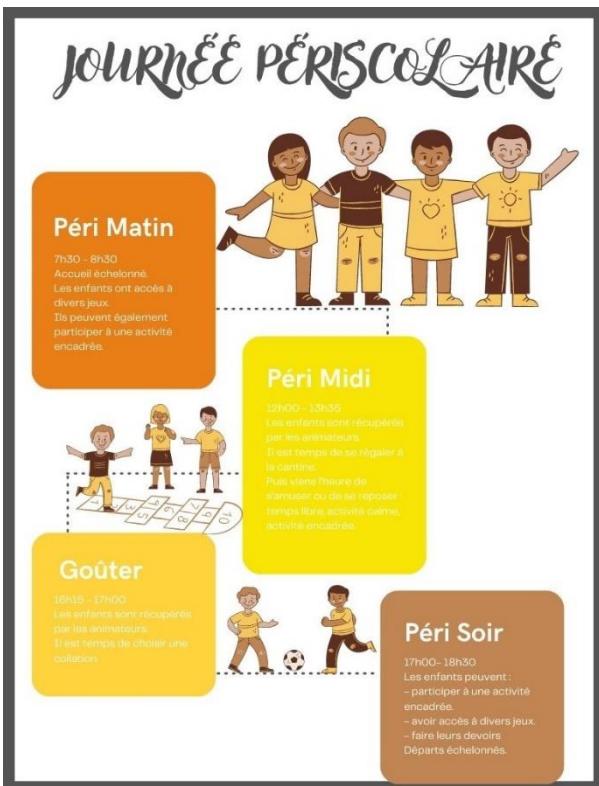
Garde matin et soir : 7h30-8h30 et 17h00-18h30

Journée sans repas : 8h30-12h ; 13h30-17h

Demi-journée : 8h30-12h ou 13h30-17h

Demi-journée avec repas : 8h30-13h30 ou 12h-17h

Une journée type



Accueil échelonné le matin à partir de 7h30. Les enfants ont accès à divers jeux. Ils peuvent également participer à une activité encadrée. Les enfants sont ensuite emmenés aux toilettes à 8h20, puis dans leurs classes respectives à 8h30.

Les enfants sont récupérés dans leurs classes respectives à 12h et sont emmenés aux toilettes avant de s'installer à table. Les enfants sont répartis en 4 services et par âges. Le temps de repas et un moment d'échange et de découverte, notamment culinaire. Nous invitons les enfants à gouter à ce qui est proposé, ils ne sont pas obligés de finir leur assiette. A 12h50 et en fonction des âges (petits/moyens/grands), une activité encadrée est proposée ainsi qu'une activité calme. Ils peuvent également jouer librement. Enfin un dernier appel est effectué avant d'emmener les enfants aux toilettes puis à 13h35 dans leurs classes respectives. Pour les grands : temps d'animation de 12h à 12h50 et temps de restauration de 12h50 à 13h35.

Les enfants sont récupérés dans leurs classes respectives à 16h15 et sont emmenés aux toilettes avant de s'installer à table. Au goûter, les enfants ont une collation équilibrée. A 17h00 les enfants peuvent : participer à une activité encadrée, avoir accès à divers jeux ou encore faire leurs devoirs. Les départs sont échelonnés.

Extrascolaire

L'accueil de loisirs extrascolaire quant à lui est ouvert les premières semaines des petites vacances :

Vacances d'automne : du lundi 24 octobre au vendredi 28 octobre 2022

L'accueil de loisirs ferme ses portes durant les vacances de Noël.

Vacances d'hiver : du lundi 6 février au vendredi 10 février 2023

Vacances de printemps : du mardi 11 avril au vendredi 14 avril 2023

L'accueil de loisirs est également ouvert pendant les vacances d'été :

Vacances d'été juillet : du lundi 10 juillet au vendredi 21 juillet 2023

Vacances d'été août : du lundi 21 août au jeudi 31 août 2023

L'accueil de loisirs ferme ses portes entre juillet et août.

Horaires vacances :

Journée : 8h30-17h00

Garde matin et soir : 7h30-8h30 et 17h00-18h30

Journée sans repas : 8h30-12h ; 13h30-17h

Demi-journée : 8h30-12h ou 13h30-17h

Demi-journée avec repas : 8h30-13h30 ou 12h-17h

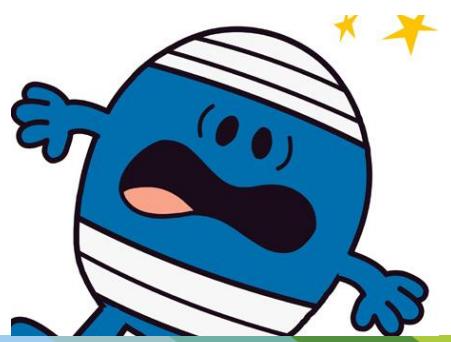
Un projet pédagogique sera élaboré pour chaque période de vacances.

Des enfants accueillis en toute sécurité

- ✓ Les portes et les portails sont fermés à clef systématiquement lors de la présence des enfants. Lors des arrivées et départs échelonnés, les animateurs gèrent les entrées des parents.
- ✓ Une fois par an, un plan de confinement et un exercice incendie est organisé pour préparer les enfants à un éventuel danger, dans, ou à proximité de nos locaux. Ces exercices sont réalisés par le biais d'un jeu pour ne pas les inquiéter.
- ✓ Listing quotidien afin d'assurer l'accueil les enfants en toute sécurité sur les temps périscolaires. Pour plus de contrôle, les instituteurs en possèdent également une liste. L'équipe fait l'appel en péri-midi et péri-soir lorsque les enfants sont récupérés par l'équipe. Ces derniers sont récupérés directement dans leurs classes respectives. Si un enfant inscrit n'est pas présent, et que l'instituteur n'a pas d'information, la directrice ou le directeur adjoint de l'accueil de loisirs, appellera les parents pour vérifier que l'enfant est en sécurité. Si ce n'est pas le cas, ils appelleront la gendarmerie de proximité.
- ✓ Listing à la journée le mercredi. Les animateurs font l'appel le matin, le midi et en début d'après-midi.
- ✓ Au cours des temps d'accueils, les animateurs sont vigilants à ce qu'aucun enfant ne quitte les locaux.
- ✓ Départs des enfants encadrés en péri-soir. Le responsable vérifie l'identité de toutes les personnes inconnues, en demandant leurs cartes d'identités et en vérifiant qu'elles soient mentionnées sur la liste des personnes autorisées à récupérer l'enfant, communiquée par les parents. Si ce n'est pas le cas, le responsable ne confiera pas l'enfant à ces individus.
- ✓ En cas de retard ou d'absence du parent pour venir chercher l'enfant lors de la fermeture de l'accueil, l'animateur appellera le parent. Si celui-ci n'est pas joignable, ou ne peut venir chercher son enfant, l'animateur confiera l'enfant aux élus communaux ou en dernier recours à la gendarmerie locale.

Santé

La directrice, Marion JACQUIER et le directeur adjoint Clément AYMONIER sont les assistants sanitaires. Ils veilleront à donner les médicaments aux enfants s'ils sont prescrits par un médecin (ordonnance obligatoire) et leur apporteront les premiers soins en respectant la réglementation en vigueur pour les accueils collectifs de mineurs. Ils tiendront un cahier de suivi pour les soins apportés et en informeront les parents. En cas de besoin, ils appelleront les parents pour venir chercher l'enfant ou pourront contacter le service compétent (médecin traitant/ SAMU).



L'intégration de tous les enfants



Selon l'âge de l'enfant, nous adoptons une posture différente. Pour les plus petits, nous promouvons la propreté des enfants sans angoisse, ni l'encouragement excessif. Pour cela, nous veillons à les amener aux toilettes avant et après l'école. Nous sommes également à leur écoute quand il y a un besoin pressant. Nous sommes vigilants à respecter leurs rythmes en permettant aux enfants de faire un temps calme après chaque repas. Les jeux proposés aux enfants sont également adaptés à l'âge.

Selon le handicap, nous nous renseignons sur les capacités et les incapacités des enfants par la prise de rendez-vous avec les familles en début d'année. Des échanges sont organisés régulièrement pour faire le point et adapter notre accueil. Nous avons à disposition des outils personnalisées qui serviront de ressources à tous les membres de l'équipe. Nous favorisons leur intégration dans le groupe. Nous proposons des temps d'échanges avec les autres enfants sur le handicap si besoin et veillons à mettre en place un système d'entraide.

Selon les problèmes de santé, nous prenons connaissance des maladies des enfants par la prise de rendez-vous avec les familles en début d'année. Nous adaptons nos habitudes aux besoins des enfants, selon les symptômes et les conséquences des maladies. Nous avons à disposition des outils personnalisées qui serviront de ressources à toutes les membres de l'équipe. Si nécessaire un protocole d'accueil individualisé est réalisé afin de pouvoir, si besoin, donner les traitements (sous ordonnances) et appliquer les procédures nécessaires. Il est communiqué à tous les membres de l'équipe.

Selon l'origine, nous échangerons un maximum avec les enfants afin d'apporter des repères. Nous présenterons notre fonctionnement, nos locaux, notre équipe et nos règles. Nous pourrons communiquer par une langue alternative comme l'anglais ou nous procéderons par un système d'images. Nous nous renseignerons sur les coutumes du pays d'origine afin de comprendre certaines différences culturelles et nous proposerons des temps d'échange avec les autres enfants pour que chacun puisse connaître et comprendre la culture de l'autre.



NOTRE EQUIPE

Est composée d'une directrice et d'un directeur adjoint permanent tous deux diplômés du BPJEPS LTP, de neuf animateurs permanents, dont sept diplômés, un stagiaire et un apprenti. L'équipe comporte également une cantinière. Durant l'année des animateurs stagiaires ou diplômés viennent renforcer l'équipe d'animation.



Le rôle de la direction

La directrice et le directeur adjoint assureront la cohésion de groupe au sein de l'équipe, garantiront le respect des objectifs fixés et seront garant de la sécurité morale, physique et affective des enfants et de son équipe. Ils devront aussi assurer la liaison entre les familles, les élus et les différents partenaires locaux. Enfin, ils seront en charge de la formation leur équipe.

Le rôle de l'animateur

L'équipe d'animation animera les différents temps de la journée avec bonne humeur, dynamisme et créativité. Elle sera à l'écoute des enfants et de leurs familles afin de répondre au mieux à leurs besoins. L'équipe devra être un modèle pour l'enfant au niveau du langage, du comportement et du respect des règles. Entre eux les animateurs travaillent en équipe, ils doivent être force de propositions et être capable d'initiatives pour le bon déroulement de la vie quotidienne. Ils mèneront les activités en lien avec ce projet pédagogique tout en respectant la sécurité, morale, physique et affective des enfants, et le cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs.



Réunion et formation

Une réunion d'équipe de 2h est organisée tous les mois. Celle-ci permet aux salariés de l'accueil de loisirs d'échanger sur le fonctionnement de la structure, sur les besoins des enfants et la réalisation de nos objectifs pédagogiques. C'est une instance où chacun est libre de s'exprimer pour analyser, améliorer le fonctionnement existant et promouvoir un dialogue constructif. C'est également un lieu d'apprentissage : à chaque réunion, un axe de travail est établi et travaillé via des outils pédagogiques pour permettre une formation continue des salariés.

Chaque année, les salariés ont le droit à des jours de formation dans le cadre de leur compte personnel de formation. Familles Rurales propose des journées thématiques en lien avec les besoins des enfants, des salariés et de la structure. Le choix de formation s'opère par un échange entre les besoins ressentis par le salarié et les besoins évalués par la structure.

La directrice ou le directeur adjoint assurent le suivi de la formation des animateurs stagiaires. Ils seront évalués selon des critères communiqués en début de séjour mais également en lien avec le projet pédagogique mis en place avec l'équipe. Un bilan mi-parcours sera mis en place, où l'animateur pourra faire part de ses impressions, ses besoins, ses difficultés rencontrées. Un échange avec la direction permettra alors de clairement identifier les points forts à garder et les points faibles à améliorer.

Le recrutement

Le recrutement de l'équipe se fait via notre réseaux Familles Rurales. Il s'opère également par l'usage des sites de Pôle Emploi et du CRIJJ (centre régional d'informations jeunesse). Un diplôme et une expérience dans l'animation sont vivement conseillés. Le casier judiciaire n°3 doit être vierge. Il est recommandé d'avoir des compétences dans les domaines suivants : activités manuelles, sports, activités artistiques, organisation de grands jeux.



COMMUNIQUER AVEC LES FAMILLES

Plusieurs moyens de communications sont utilisés tout au long de l'année afin d'informer les familles de la vie du périscolaire :

- ⊕ Une boite mail : al.grandfontaine@famillesrurales.org est utilisée durant l'année pour échanger avec les familles sur des informations de fonctionnement.
- ⊕ Le site internet : famillesrurales.org/grandfontaine reprend toutes les informations nécessaires concernant le périscolaire. Notamment le planning des activités, les menus de la cantines et d'autres informations utiles.
- ⊕ Le portail familles : famillesrurales-fd.portail-defi.net est un site d'inscription mais aussi un site d'échange d'informations entre les familles et la structure.
- ⊕ Le tableau d'affichage à l'entrée du périscolaire, présente les documents obligatoires.

Durant l'année nous échangeons également avec les familles lors des ateliers familles ou lors des réunions et nous recueillons leurs avis grâce à des sondages afin de faire évoluer la qualité de notre d'accueil.

Nous proposons une meilleure visibilité des activités aux familles par la parution du « journal du périscolaire ». Ce dernier relate les activités de la session passée et met en avant la vie des enfants dans la structure : <https://www.famillesrurales.org/grandfontaine/72/journal>

EVALUATION

Bilan de l'équipe pédagogique

L'évaluation de ce projet pédagogique s'effectuera en équipe en deux temps. Le premier sera une évaluation continue du projet. Elle se déroulera avant chaque fin de vacances scolaires. Elle permettra de quantifier et qualifier la réalisation de nos objectifs et d'améliorer, de dynamiser, de rediriger les projets en cours.

Le second temps de l'évaluation de ce projet pédagogique s'effectuera à la fin de l'année scolaire. Il permettra de statuer sur l'effectivité ou non du projet. Il sera un point d'ancrage pour le projet pédagogique 2023-2024.

Bilan de satisfaction parents et enfants

Un conseil d'enfants sera organisé à chaque session, l'occasion pour les enfants de faire le point sur leur besoins et envies. De plus un temps de bilan individuel est proposé aux enfants en fin d'année scolaire, au mois de juin 2023.

Le questionnaire à destination des parents sera diffusé en juin 2023. Il sera diffusé en format numérique afin de rendre plus aisée sa diffusion et son interprétation.



Questionnaire à destinations des parents

Questions	Oui	Non	Sans réponse	Commentaires
Communication				
Consultez-vous notre site internet ?				
Si oui, à quelle fréquence consultez-vous notre site internet ?				
L'équipe se montre-t-elle disponible pour discuter avec-vous de votre enfant ?				
Avez-vous déjà visité notre site internet ?				
Si oui, à quelle fréquence consultez-vous notre facebook ?				
Consultez-vous notre journal du périscolaire ?				
Avez-vous accès facilement à toutes les informations nécessaires ?				
L'équipe se montre-t-elle disponible pour communiquer avec vous ?				
Remarques et suggestions				
Fonctionnement				
Avez-vous pris connaissance du projet pédagogique de cette année ?				
Etes-vous satisfait des activités proposées à vos enfants ?				
Etes-vous satisfait de l'organisation de l'accueil en péri matin ?				
Etes-vous satisfait de l'organisation de l'accueil en péri soir ?				
Etes-vous satisfait de l'organisation de l'accueil le mercredi ?				
Les menus proposés durant le temps de restauration vous paraissent-ils corrects ?				
Les goûters vous paraissent-ils corrects ?				
Remarques et suggestions				
Avis général				
Degré de satisfaction				
Propositions et demandes				



Questionnaire à destination des enfants

Questions	Oui	Non	X Pas de réponses	Commentaire
Te sens tu bien au périscolaire ? (Avec tes camarades et les autres enfants)				
Les animateurs sont-ils à ton écoute ?				
As-tu déjà donné tes idées, tes besoins, tes remarques aux animateurs ?				
Souhaiterais tu participer à un conseil péri-enfant pour donner exprimer tes envies ?				
As-tu participé au journal du périscolaire ?				
Aimes-tu venir au périscolaire ?				
Et le matin ?				
Et le midi ?				
Et au goûter ?				
Et le mercredi ?				
Apprécie-tu les activités proposées au périscolaire ?				
Et le matin ?				
Et le midi ?				
Et le soir ?				
Et le mercredi ?				
Aimes-tu les menus proposés le midi ?				
Aimes-tu ce qu'on mange au goûter ?				

L'année prochaine j'aimerais :

Une phrase et un état d'esprit pour résumer le périscolaire :

